

• Cent-Filles (1622-an III)

Édifié par lettres patentes de janvier 1623, l'hôpital des **Cent-filles** ou des **Cent-filles orphelines** également connu sous la dénomination de **Notre-Dame de la Miséricorde** doit son existence à Antoine Séguier ¹. Installé rue Censier à Paris dans une bâtisse achetée par le bienfaiteur en 1622, l'établissement se destine à l'accueil de cent orphelines indigentes nées à Paris et issues d'un mariage légitime.

Les fillettes admises à l'âge de 6 à 7 ans peuvent demeurer aux **Cent-Filles** jusqu'à leurs 25 ans. Recueillies, nourries, logées, habillées, elles bénéficient d'une éducation chrétienne et d'une instruction professionnelle. Elles s'exercent à la broderie, à la tapisserie, au filage de la laine et de la soie.

Supprimé à la Révolution, l'hôpital est réuni le 23 messidor an 111 à celui des orphelines de la barrière de Sèvres qui centralise les orphelinats de la capitale. Les bâtiments de la rue Censier cédés à un particulier puis restitués aux hospices servent de grenier à la maison Scipion avant d'être détruits avec le percement de la rue Santeuil.

Du fonds ancien, il ne reste que quelques pièces éparses : baux ; notes sur le domaine et sur les bienfaiteurs, également sur l'union des **Cent-Filles** aux orphelines de la barrière de Sèvres et sur le transfert des pensionnaires. L'inventaire analytique des archives hospitalières de Paris ² d'Henri Bordier révèle une partie du fonds des **Cent-Filles**. Il se compose d'extraits de pièces (titres de l'édification de l'hôpital ; extraits du testament et codicille d'Antoine Séguier 17, 20 mai 1623) et d'une description succincte du fonds.

1. Antoine Séguier (1552-1626) est issu d'une famille de magistrats originaire du Languedoc. Avocat général au parlement de Paris sous Henri III, il est envoyé par Henri IV en ambassade à Venise de 1598 à 1600. Reconnu pour ses libéralités multiples, Antoine Séguier lègue de fortes sommes d'argent entre autres à l'Hôtel-Dieu, à La Trinité et aux Enfants-Rouges. Désireux de fonder un établissement pour les orphelines, il reçoit en janvier 1623 les lettres patentes pour l'édification de l'hôpital des Cent-Filles. Il disparaît avant d'obtenir les lettres arrêtant et autorisant définitivement les statuts de l'établissement mais prend la précaution dans son testament de mai 1624 de nommer une personne capable de veiller à l'exécution de son entreprise. Son parent, le conseiller d'État François de Montholon, hérite de cette responsabilité.

2. Inventaire manuscrit. (D-124. II, p. 18-20).

Bibliographie

Article consacré à l'hôpital

FOSSEYEUX (Marcel). « La maison des Cent-Filles ou de la Miséricorde au faubourg Saint-Marceau (1623-1795) ». *Bulletin de la société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, 1923, 15 p. (A-21696)

Articles et ouvrages évoquant l'hôpital

IALLETZI. *Tableau de l'humanité et de la bienfaisance ou Précis historique des charités qui se font dans Paris. Contenant les divers établissemens en faveur des Pauvres, et de toutes les personnes qui ont besoin de secours*. Paris, Musier, 1769, p. 135-147. (A-76)

BORDIER (H.). *Inventaire des archives générales des établissemens de bienfaisance du département de la Seine*. Ms., t. 2, 1860, p. 18-20. (D-124. II)

D'ECHERAC (A.). *L'Assistance publique. Ce qu'elle fut; ce qu'elle est*. Paris, G. Steinheil, 1909, p. 63. (B-128)

D'ECHERAC (A.). « Les hôpitaux de Paris disparus ». *La France médicale*, 1909, p. 148-149. (132 PER 9)

DE MENORVAL (E.). *Paris, depuis ses origines jusqu'à nos jours*. Paris, Firmin-Didot, t. III, 1889, p. 161. (A-166. III)

DULAURE (J. A.). *Histoire physique, civile et morale de Paris, depuis les premiers temps jusqu'à nos jours*. Paris, Guillaume, 1823, t. V, p. 438-439. (A-334. V)

LE MAIRE (M.). *Paris ancien et nouveau...* Paris, Girard, 1685, p. 162-163. (A-205. III)

LEBELIF. *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*. Nouvelle édition annotée par Hippolyte Cocheris. Paris, Durand, 1864, t. II, p. 744-746. (B-570. II)

LEFEUVE. *Les anciennes maisons de Paris. Histoire de Paris, rue par rue, maison par maison*. Paris, Reinwald, 1875, t. III, p. 462. (A-203. III)

Lettre à Monseigneur l'archevêque de Paris sur le miracle opéré dans la Maison des Cent-Filles, le jour de la Fête-Dieu de cette année 1764. Paris, 1764, 36 p. (A-18351)

MALINGRE (Claude). *Les antiquitez de la ville de Paris, contenans la recherche nouvelle des fondations et établissemens des églises, chapelles, monastères, hôpitaux, hostels, maisons remarquables... et autres ouvrages curieux*. Paris, Legras, 1640, p. 489. (D-8)

MAUGER (Albert). *Simple notes sur l'organisation des secours publics à Paris*. Paris, H. Didier, 1905, p. 16-17, 63. (B-1114)

PIGANIOL DE LA FORCE. *Description de Paris, de Versailles, de Marly, de Meudon...* Paris, Théodore Lyras, 1742, t. IV, p. 595-596, 605-610. (A-1932. IV)

SALMON (Marius). *Le portefeuille d'Achille de Harlay*. Paris, Jouve, 1909, p. 259-265. (C-121)

Fonds d'archives

Notices historiques

- Notice historique concernant la fondation et l'objet de l'établissement, le règlement intérieur, les conditions d'admission, les administrateurs, les privilèges accordés par Louis XIV, la part des revenus et l'éducation des orphelines, II^{re} moitié du XIX^e siècle]. (19 FOSS, p. 31-34), 1 cahier, ms.
- Notes relatives à l'histoire de l'hôpital, XIX^e siècle. Généralités sur l'acquisition de la maison, extrait des lettres patentes de Louis XIII, testament et codicille de Séguier, dépenses pour la construction des bâtiments, règlement de l'hôpital, administrateurs et privilèges. Les informations contenues dans ces manuscrits proviennent toutes des pièces d'archives identifiées : les cotes sont systématiquement précisées en fin de citation. (36 FOSS 1, p. 111-113 ; 36 FOSS 2, p. 40-41), 2 cahiers, ms.
- Notice historique relative à la fondation, aux pensionnaires, au personnel et aux appointements, [s.d.]. (80 FOSS 1), 1 pièce, ms.

□ Administration

- Baux de rente, note relative à la nomination d'un curateur, affiche pour la célébration de la fête Saint-Antoine dans l'église de l'hôpital des Cent-Filles, notice historique et lettre de l'ingénieur des carrières concernant les titres de concession d'eau de la maison, 1714-an IV. (80 FOSS 1), 66 pièces.
- État des revenus, 1777-1793. (168 FOSS 1), 1 registre.
- Rapport sur la réunion projetée des hospices d'orphelins et arrêté extrait des registres des arrêtés du comité des finances de la Convention nationale, section des domaines et contributions relatif à la réunion des orphelins de cinq établissements dont les Cent-Filles dans la maison de l'Enfant-Jésus, an III. (7 FOSS 10-11), 6 pièces, ms.
- Lettres dont deux de Berthellier l'économiste de la Maison des Cent-Filles, relatives à la réunion des orphelines des Cent-Filles et celles du cul-de-sac des Vignes à la Maison nationale des Orphelines de Paris et relatives au transfert des pensionnaires, an IV. (7 FOSS 19 ; 7 FOSS 37), 4 pièces, ms.

□ Domaine

- État des propriétés et revenus des hôpitaux dont ceux des Cent-Filles, an IX. État des fermages en argent. (436 FOSS 1, p. 4), 1 registre.
- État des propriétés et loyers des maisons, 1811-1814. État des biens des hôpitaux dont ceux des Cent-Filles ; les baux s'échelonnent de 1804 à 1810. (435 FOSS 1, p. 9, 14, 19, 24), 1 registre.

111 Legs et donateurs

- État des bienfaiteurs, 1623-1785. (166 FOSS 2, p. 111), 1 registre.
- État des titres qui ont été présentés en vertu de la loi du 28 fructidor an XI pour réclamer des droits et nomination aux fondations de lits établies dans l'hôpital des Cent-Filles, acte notarié de 1767. (164 FOSS 1, p. 27), 1 registre.
- Généralités sur les bienfaiteurs, [s.d.]. Notes documentaires prises par l'archiviste Brièle sur des pièces brûlées en 1871. (109 FOSS 1), 23 fiches, ms.

□ Documents figurés

- Plans de l'hôpital de la Miséricorde, [17131-1769. (C-1378, p. 90-91) ¹.

1. Catalogue des plans et dessins d'architecture du fonds de l'ancien Hôtel-Dieu, plans 116-119.